



Association Départementale des MJC de la Loire

Assemblée Générale Extraordinaire Assemblée Générale Ordinaire

Le 13 avril 2019 à la MJC des Tilleuls-St Etienne

23 MJC sont présentes, 11 représentées

Sur un total de 150 mandats (MJC : 140, administrateurs : 10), 118 mandats sont validés (MJC : 110, administrateurs : 8)

MJC présentes : APIJ -BOEN SUR LIGNON - BRIENNON - BUSSIERES - CELLIEU - CHARLIEU - CHAZELLES S/LYON - CIVENS - FEURS - FONTANES - MONTBRISON - ST.BARTHELEMY.LESTRA - ST.CHAMOND - ST.ETIENNE BEAULIEU - ST.ETIENNE LE MOLARD - ST.ETIENNE « LES TILLEULS » - ST.GALMIER --ST.HEAND - ST.ROMAIN EN JAREZ - ST.VICTOR S/RHINS - VALFLEURY - VEAUCHE - VILLEMONTAIS.

MJC représentées : BALBIGNY - BELLEGARDE.EN.FOREZ - FIRMINY - MABLY - MARINGES - NERVIEUX - RIVE.DE.GIER - SALVIZINET - ST.CYR.LES.VIGNES - ST.GENEST.MALIFAUX - ST.JUST/ST.RAMBERT - VIOLAY.

Accueil :

Yves accueille les participants et donne la parole à un représentant de la MJC des Tilleuls qui nous reçoit, MJC qui se réorganise et met en place une gouvernance collégiale.

Sont présentées les excuses de Mme MARAS, vice-présidente du Conseil Départemental, de Mr NICOLIN, président de Roanne Agglo, de Mr BERTHEAS, président de Loire Forez Agglo, de l'UFCV, partenaire sur la formation BPJEPS.

Madame Chantal LARGERON, présidente de la CAF participe à nos travaux.

Assemblée Générale Extraordinaire

Concernant la formation, Yves mentionne la nouvelle loi « Avenir Professionnel » qui libère la formation par apprentissage. Nous avons l'opportunité d'être reconnu Centre de Formation par Apprentissage (CFA) avec des conditions nouvelles qui sont une simple déclaration d'activités de notre structure de formation avec l'obligation de mentionner expressément dans nos statuts l'activité de formation par apprentissage. D'où l'objet de cette AGE.

Pour notre réseau, nous pouvons ainsi développer des formations par apprentissage sur mesure. Les financements seront facilités, le coût salarial réduit, d'où une ouverture pour les petites structures. Cela devrait permettre également de conforter la Promo-2 du BPJEPS au sein même des MJC.

Le bilan d'étape de la Promo-1 du BPJEPS s'est avéré tout à fait positif avec une équipe très motivée. La formation pour une Promo-2 est finalisée : démarrage le 21/01/2020 pour une durée de 17 mois, possibilité après l'obtention du diplôme de suivre un complément « direction d'ACM » pour juin 2021.

Le vote est proposé d'ajouter à nos statuts (article 2) : « l'ADMJC42 a pour but de favoriser ... la formation ... **notamment dans le cadre de l'apprentissage** ».

Résultat de vote

Sur un total de 117 mandats exprimés,
Rapport moral : **117 oui**

Fin de l'AGE à 9h20.

Assemblée Générale Ordinaire

Présentation des rapports et interventions

- Danielle et Delphine présentent **le rapport moral** (cf. le document d'Assemblée) et le soumettent à débat : pas de réaction
- Sylvie présente **le rapport financier** (cf. le document d'Assemblée). Le résultat d'exercice fait apparaître un excédent de 37 996 €.

Des questions :

- Sur la subvention de la DDCS : une subvention non budgétée liée à l'implication de Guillaume dans les travaux et l'animation des « Valeurs de la République »
- Sur la subvention du FDVA : le Fonds de Développement de la Vie associative nous apporte une aide sur deux volets : la formation des bénévoles et un soutien aux petites structures

Intervention de Madame LARGERON :

Mme LARGERON se félicite de la participation du réseau des MJC dans les travaux de la CAF. Notre présence apporte un point de vue particulier proche du terrain et des évolutions sont perceptibles. Sur le territoire de Charlieu se met en place une convention territoriale globale qui permet à tous les acteurs de se retrouver autour d'une même table et de jouer sur les complémentarités. Ainsi nous sommes tout à fait reconnus par la CAF-Loire.

Le travail mené sur la petite enfance par la CAF Loire a été repris par le National. Actuellement le sujet suivi est l'aide aux enfants en situation de handicap.

Des professionnels et présidents de Maison font part de la complexité administrative dans leurs rapports avec la CAF, qui les met en réelles difficultés et s'interrogent sur la gestion des conventions. Mme LARGERON en est consciente et souhaite que des échanges se développent.

- Notre expert-comptable, Yves GANET, présente un rapport positif sur la gestion 2018. Il ne donne pas lieu à des remarques particulières.
- **Cotisation** : il est proposé de maintenir l'adhésion à 2,55 € par adhérent. Pas de remarques de la part des participants.
- **Le rapport d'activité :**

Plusieurs exemplaires d'un dossier « rapport d'activités 2018 » sont à la disposition des participants. Guillaume et Cécile y ont regroupé toutes les notes aux administrateurs rédigées pendant l'année 2018 et qui reprennent toutes les actions, les projets, les éléments de la Vie Associative de notre réseau ligérien.

- **Renouvellement du Conseil d'Administration, sont candidats :**
 - Hassan BOUKAR, MJC de Feurs
 - Christian PHILIPPON, MJC de St Galmier
 - Eric RAILLARD, MJC des Tilleuls St Etienne
 - Danielle ROUVRAIS, MJC de Feurs
- **Accueil de la MJC de Panissières**, nouvellement affiliée à l'ADMJC42. Son président exprime la satisfaction de son association qui souhaite un accompagnement et se retrouve pleinement dans les valeurs défendues par l'AD.

Résultat des votes

Sur un total de 113 mandats exprimés,

Rapport moral : **113 oui**

Rapport financier : **113 oui**

Cotisation maintenue à 2,55 € par adhérent : **112 oui, 1 abstention**

Candidatures au conseil d'administration : tous les candidats sont élus avec 116 voix sur 116 exprimées.

10h10 : Baptiste clôt l'Assemblée Générale Ordinaire et invite les présents, une cinquantaine, à participer au temps d'échange autour du projet associatif de l'ADMJC42, évaluation et perspectives, avec l'accompagnement de Jérôme NOIR. Il sera suivi de la signature de la Charte d'Affiliation par chaque Maison, puis d'un buffet pour tous.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration :
le mardi 07 mai 2019, à 19h, à la MJC de Charlieu**

Y.P.